



INFO-MANANTAL 2

Numéro 004 | Octobre | 2024 CODE ISSN 1987-1627



**LA BAD APPROUVE LE PROJET D'INTERCONNEXION ELECTRIQUE MALI-MAURITANIE ET DE DEVELOPPEMENT DES CENTRALES SOLAIRES
LE PROJET RÉGIONAL MANANTALI 2 A LE VENT EN POUPE !**



P 12-13

LE BARRAGE DE MANANTALI, UN OUTIL ESSENTIEL POUR LA GESTION DES CRUES



P 04

LE NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOGEM, M. JULIEN CHARLES BERNARD SAGNA PREND FONCTION

Sommaire

EDITORIAL	P - 03
LE NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOGEM, M. JULIEN SAGNA PREND FONCTION	P - 04
LA BAD APPROUVE LE PROJET D'INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE MALI-MAURITANIE ET DE DÉVELOPPEMENT DES CENTRALES SOLAIRES	P - 05
DEMARRAGE IMMINENT DES TRAVAUX DU PROJET D'INTERCONNEXION 225KV MALI-MAURITANIE	P - 06
LES PLANS D'ACTIONS DE RÉINSTALLATION (PAR) DE LA LIGNE BITERNE 225 KV HT KAYES – YÉLIMANÉ – KIFFA – TINTANE – AOUN SONT RESTITUÉS ET VALIDÉS	P - 07
LE MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DE L'EAU DU MALI EN VISITE DE TERRAIN AU POSTE OMVS/SOGEM 225/30 KV DE KAMBILA EN CHANTIER.....	P - 08
LA SOGEM SE MOBILISE POUR LA LIBERATION DES EMPRISES	P - 09
76 ^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'OMVS A BAMAKO	P - 10
SATISFECIT DE LA BANQUE MONDIALE SUR LES ACQUIS DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA LIGNE BITERNE 225 KV KAYES – TAMBACOUNDA	P - 11
LE BARRAGE DE MANANTALI, UN OUTIL ESSENTIEL POUR LA GESTION DES CRUES.....	P - 12
LA SOGEM RENFORCE LES CAPACITES DES SERVICES DE SANTE ET DES EAUX ET FORETS DE KAYES	P - 14
DES AMBULANCES MEDICALISEES ET DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT POUR TAMBACOUNDA	P - 14
LES ASSISES DU WAPP À NOUAKCHOTT (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE)	P - 15
MONSIEUR ABDOULAYE DIA, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SEMAF SA DEVIENT LE NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU WAPP !	P - 15

SOGEM • INFO-MANANTALI2

Tél : (223) 20 23 32 86 / 20 23 26
57

www.sogem-omvs.org

Directeur de Publication :
Serigne Sambou NIANG

Rédacteur en Chef :
Younoussa DIALLO
Younoussa.diallo@sogem-omvs.org

Rédaction
Experts Projet Manantali 2

Crédit Photos
SOGEM

Fabrication : Imprim Services

■ *Vue de la nouvelle travée transfo
225/30 kV 20 MVA De Bakel
(Manantali 2)*



Editorial



Chères lectrices, chers lecteurs,

C'est toujours avec un immense plaisir que je m'adresse à vous à travers, notre Newsletter, INFO-MANANTALI 2. Ce plaisir est d'autant plus grand qu'il marque la satisfaction de toutes les parties prenantes à la réception définitive, le 12 décembre 2023, de la ligne HT 225 kV Kayes -Tambacounda après un an de mise en service. Un acte qui clôt définitivement la réalisation de cette première ligne prioritaire inscrite à l'agenda du Projet Manantali 2 de la SOGEM.

Chers partenaires, j'ai également l'honneur de vous annoncer l'approbation par la Banque Africaine de Développement (BAD) du financement de la ligne HT 225 kV de 516 km reliant les villes de Kayes et Yélimané au Mali, à Tintane, Kiffa et Aioun en Mauritanie, dans le cadre du Projet d'Interconnexion Electrique en 225 kV Mali-Mauritanie et de développement des centrales solaires associées (PIEMM) de l'Initiative Desert to Power. La signature des Accords de financement entre la BAD et les Gouvernements mauritanien et malien, respectivement, le 24 janvier 2024 et le 16 mai 2024, marque un tournant décisif dans la réalisation de cette ligne si stratégique pour les pays membres de l'OMVS, en particulier, et pour le WAPP en général.

Durant les prochaines années, nous cheminerons ensemble pour faire de ce projet une réalité afin de contribuer efficacement à l'accès universel à l'électricité pour nos populations conformément aux politiques sectorielles énergétiques de nos Etats membres.

Aussi, dans cette optique et en conformité avec les politiques de Sauvegardes Opérationnelles notamment la SO2 de la BAD, la SOGEM a pris toutes les dispositions utiles pour la libération des emprises du projet.

Les processus de sélection des Entreprises pour la réalisation des travaux et de recrutement de l'Ingénieur Conseil pour le contrôle et la surveillance desdits travaux se poursuivent conformément aux engagements pris auprès des différents bailleurs de fonds.

Nous comptons tirer les meilleures leçons de la réalisation de la ligne HT 225 kV Kayes -Tambacounda qui est un cas d'école, pour réussir à la hauteur des attentes des hautes Autorités de l'OMVS, la réalisation de cette nouvelle ligne dans l'intérêt exclusif de nos communautés locales.

C'est le lieu pour moi de rendre hommage à tous nos partenaires techniques et financiers pour leur appui constant et leur accompagnement dans la réalisation du Projet Régional Manantali 2.

Bonne lecture

**Le Coordonnateur
Serigne Sambou NIANG**

LA BAD APPROUVE LE PROJET D'INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE MALI-MAURITANIE ET DE DÉVELOPPEMENT DES CENTRALES SOLAIRES



■ Signature de l'Accord de financement entre la BAD et les Autorités Mauritaniennes à Nouakchott

Les Gouvernements de la République du Mali et de la République Islamique de Mauritanie ont obtenu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir les coûts de réalisation du **Projet d'Interconnexion Electrique en 225 kV Mauritanie-Mali et de développement des centrales solaires associées (PIEMM)** qui s'inscrit dans le cadre des Programmes Nationaux de Développement du secteur de l'énergie électrique en Mauritanie et au Mali. Ces Programmes visent un accès universel à l'électricité, dans les zones de desserte du PIEMM et à intégrer, sur le réseau électrique national et régional, les capacités d'énergies renouvelables intermittentes à grandes échelles (Solaire PV/ Eolien). Le PIEMM va ainsi consister en la construction d'infrastructures électriques, notamment une ligne de transport électrique 225 kV reliant Nouakchott à Néma. Cela permettra également un raccordement additionnel de la Mauritanie au réseau interconnecté de l'OMVS via une deuxième ligne transfrontalière qui reliera Kiffa, Tintane, Aïoun, en Mauritanie, Yélimané et le poste existant OMVS de Kayes au Mali avec la construction de quatre (4) nouveaux postes et l'extension du poste de Kayes.

Plus spécifiquement, cette ligne d'interconnexion Haute Tension revêt un caractère régional s'alignant sur la dorsale trans-sahélienne de l'initiative Desert-to-power (DtP) de la Banque Africaine de développement (BAD). Elle contribuera à intégrer davantage la Mauritanie aux pays membres du système d'Echange d'Énergie Electrique Ouest Africain (EEEOA) et à l'essor d'un marché

régional de l'énergie qui est un projet phare de l'Union Africaine et du Programme de Développement des Infrastructures en Afrique (PDIA).

Le projet permettra de réaliser environ 1400 kilomètres dont 516 km de lignes par l'OMVS. Avec une capacité de transit de 600 mégawatts (MW), une centrale solaire de 50 MW à Kiffa, en Mauritanie ; ce projet permettra de connecter au réseau électrique dans les localités traversées 100 000 nouveaux ménages dont 80 000 en Mauritanie et 20 000 au Mali. En outre, le projet permettra de créer à minima des opportunités d'entrepreneuriat agricole et semi-industriel et de services pour les jeunes et les femmes.

On peut affirmer sans risque de se tromper que les intenses négociations durant le dernier trimestre de l'année 2023 entre les équipes de la BAD et des Etats du Mali et de la Mauritanie ont porté leurs fruits. En effet, le Conseil d'Administration de la Banque Africaine de Développement a approuvé, le 14 décembre 2023 à Abidjan, les Accords de Prêt Fonds Africain de Développement (FAD) pour un montant de 227,7 millions d'Unités de Comptes soit environ 302,9 millions de Dollars US et de Dons du Fonds Vert Climat (FVC) et du Fonds d'Investissement Climat (FIC) respectivement de 3 et 10 millions de dollars.

Il s'agit d'un premier tronçon de la dorsale trans-sahélienne devant relier la Mauritanie au Tchad, en passant par le Mali, le Burkina Faso et le Niger.

DEMARRAGE IMMINENT DES TRAVAUX DU PROJET D'INTERCONNEXION 225 kV MALI-MAURITANIE



■ Séance de mise au point des Contrats et de signature des PV

Un Appel d'Offres Ouvert International a été lancé le 12 décembre 2023 pour la sélection d'entreprises pour la construction de la ligne Kayes-Yélimané-Tintane-Kiffa/Aioun et des postes associés.

Les travaux à réaliser sont répartis en 3 lots :

- **Lot 1** : Construction de la ligne biterne 225 kV Yélimané-Tintane-Kiffa et des postes de Yélimané, de Tintane et de Kiffa pour une durée des travaux de 26 mois (financement FAD, FIC et FVC) ;
- **Lot 2** : Construction de la ligne biterne 225 kV Kayes-Yélimané et l'extension du poste de Kayes pour une durée des travaux de 18 mois (financement BOAD) ;
- **Lot 3** : Construction de la ligne biterne 225 kV Tintane-Aioun et du poste de Aioun pour une durée des travaux de 18 mois (financement OPEP).

La Banque Africaine de Développement (BAD), tête de file des bailleurs en charge du financement du projet, a donné son Avis de Non-Objection (ANO) à toutes les étapes du processus d'attribution des marchés. Les entreprises suivantes ont été retenues : **Groupe Sinohydro/Socol (Chine)** pour le lot 1, **Groupe Sinohydro/Sinohydro Bureau 10 (Chine)** pour le lot 2 et **Groupe JSPDI/ CPECC/CPECC Intl (Chine)** pour le lot 3.

Le démarrage des travaux est prévu en décembre 2024 sous réserve de la levée de toutes les conditions préalables de décaissement.

●●●●●●●● LIBÉRATION DES EMPRISES

LES PLANS D' ACTIONS DE RÉINSTALLATION (PAR) DE LA LIGNE BITERNE 225 KV HT KAYES – YÉLIMANÉ – KIFFA – TINTANE – AOUN SONT RESTITUÉS ET VALIDÉS



■ Vue du Présidium de l'atelier de Restitution du PAR à Aoun en Mauritanie

Les sessions de restitution des PARs ont été organisées les 28 et 30 novembre 2023 (respectivement à Kayes et Yélimané) pour la partie malienne et du 14 au 20 décembre 2023 (respectivement à Tintane, Kiffa, Aoun et Twil) pour la partie mauritanienne.

Ces activités de restitution/ validation ont eu lieu en présence des différentes parties prenantes locales (Autorités administratives et communales, services techniques, société civile, jeunes, femmes, presse etc) ainsi que les représentants des services techniques nationaux concernés par l'activité en l'occurrence les Ministères de l'Énergie, de l'Environnement et des Domaines.

En plus de la SOGEM, ont pris part à ces ateliers, le Haut-Commissariat de l'OMVS et les Cellules nationales OMVS du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal. Pour rappel, 588 PAP ont été recensées sur la ligne dont 440 PAP côté malien et 148 PAP côté mauritanien. Le montant global des indemnités s'élève à **1 117 270 538 FCFA** dont **724 996 000 FCFA** côté malien et **392 274 538 FCFA** côté mauritanien.

La SOGEM a démarré la compensation des PAP sur la partie mauritanienne depuis le 30 septembre 2024. La libération des emprises devrait être effective avant le 31 décembre 2024.

CONSTRUCTION DE LA LIGNE PRIORITAIRE 225 KV MANANTALI - BAMAKO

LE MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DE L'EAU DU MALI EN VISITE DE TERRAIN AU POSTE OMVS/SOGEM 225/30 KV DE KAMBILA EN CHANTIER



■ Visite de Monsieur Djouuro BOCOUM, Secrétaire Général du Ministère de l'Énergie et de l'Eau du Mali au Poste de Kambila



■ Visite conjointe MEE, CN OMVS, EDM SA, Autorités locales et SOGEM

Dans le but de s'enquérir de l'état d'avancement de la construction de la ligne biterne 225 kV reliant Manantali à Bamako, le Ministère de l'Énergie et de l'Eau de la République du Mali s'est rendu, le 13 mars 2024 en compagnie de ses services dédiés, sur le site de construction du Poste de Kambila.

La mission était conduite par Monsieur Djouuro BOCOUM, Secrétaire Général dudit Ministère accompagné de Madame Ly Fatoumata KANE, Chargée de mission.

En prélude, une réunion préparatoire a eu lieu dans la salle de conférences du Ministère. A cet effet, le Coordonnateur du Projet Régional Manantali 2, Monsieur Serigne Sambou NIANG a fait une présentation succincte du Projet en général et de la Ligne Manantali – Bamako en particulier. Une deuxième visite conduite par Madame Aminata Fofana, conseillère technique dudit Ministère, accompagnée de Monsieur Moussa Cisse, Coordinateur de la cellule nationale OMVS du Mali a eu lieu le 25 septembre 2024. Ces deux missions ont été reçues sur site par les autorités locales.

La mission a pu observer les travaux de construction des locaux techniques, des massifs des travées, des logements, du mur de clôture etc...et un important lot d'équipements

destinés au Poste (2 transformateurs 225/30 KV de 60 MVA, 2 réactances de 20 Mvar chacune, isolateurs, disjoncteurs, sectionneurs et divers équipements de travées).

A ce stade, le taux d'exécution pondéré est de 60% et la mise en service est envisagée avant la fin du premier semestre 2025, au plus tard.



■ Installation des Transfos (2x60 MVA) et réactances (2x20) au Poste de Kambila

●●●●● CONSTRUCTION DE LA LIGNE PRIORITAIRE 225 KV MANANTALI - BAMAKO

LA SOGEM SE MOBILISE POUR LA LIBERATION DES EMPRISES



- Paiement des indemnités des PAP à Kita par Aboubacary TOURE, Comptable Senior du Projet

Dans le cadre de la libération des emprises de la ligne Manantali – Bamako, la SOGEM a procédé au paiement des indemnités des Personnes Affectées par le Projet (PAP) dans les cercles de Bafoulabé, Kita et Kati. C'est plus de 500 Bénéficiaires qui ont répondu à l'appel pour un montant de 1 milliard 300 millions correspondant à un taux de libération des emprises de 92%. Les 8% restants portent pour l'essentiel sur des Titres Fonciers qui font l'objet d'une procédure spéciale.

- CHANTIER DU POSTE SOGEM OMVS 225 kV DE KAMBILA (Bamako)



CONSEIL DES MINISTRES DE L'OMVS

76ÈME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'OMVS A BAMAKO



■ Photo officielle de la 76ème Session du Conseil des Ministres à Bamako



■ Vue du Présidium de la 76ème session ordinaire du Conseil des Ministres de l'OMVS à Bamako

La 76ème Session ordinaire du Conseil des Ministres de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS) s'est tenue le lundi 22 janvier 2024 à Bamako, sous la présidence de Mme Bintou Camara, ministre de l'Énergie et de l'Eau de la République du Mali, Président en Exercice du Conseil des Ministres de l'OMVS, et en présence de : M. Alousséni Sanou, Ministre de l'Économie et des Finances de la République du Mali ; M. Aly Seydouba Soumah, ministre de l'Énergie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures de la République de Guinée ; M. Nany Ould Chrougha, Ministre du Pétrole, des Mines et de l'Énergie de la République Islamique de Mauritanie, M. Serigne Mbaye Thiam, Ministre de l'Eau et de l'Assainissement de la République du Sénégal, et M. Mohamed Abdel Vetah, Haut-commissaire de l'OMVS.

Cette session fait suite à la réunion préparatoire des Experts qui s'est déroulée du 08 au 10 janvier 2024, à Bamako. Elle a été essentiellement consacrée à l'examen des rapports d'activités 2023 et des programmes d'activités et projets de budget 2024 du Haut – Commissariat et de ses Sociétés de gestion que sont : la SOGED (Société de gestion du

barrage de Diama), la SOGEM (Société de gestion du barrage de Manantali, Félou et Gouina), la SOGENAV (Société de Gestion et d'Exploitation de la Navigation sur le fleuve Sénégal) et la SOGEOH (Société de Gestion de l'Énergie des Ouvrages du Haut Bassin du Fleuve Sénégal).

En dehors de la présentation et l'approbation du rapport global de la commission des experts, le Conseil des ministres de l'OMVS a examiné un ordre du jour diversifié, couvrant des sujets d'importance cruciale pour la coopération régionale et le développement durable dans le bassin du fleuve Sénégal.

Il a aussi examiné l'état d'avancement des projets en cours, tels que les projets de barrages hydroélectriques de Koukoutamba et Gourbassi, le projet de navigation sur le fleuve Sénégal, soulignant les succès et identifiant les éventuels défis à surmonter. Enfin, le Conseil des Ministres s'est penché sur les questions financières, y compris le budget de l'Organisation, les contributions des Etats-membres et les mécanismes de mobilisation de ressources nécessaires à la réalisation des projets d'ouvrages communs.

SATISFECIT DE LA BANQUE MONDIALE SUR LES ACQUIS DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA LIGNE BITERNE 225 kV KAYES – TAMBACOUNDA



Satisfaite des résultats obtenus, la Banque mondiale a réalisé un film de capitalisation du projet de construction de la ligne biterne HT 225 kV Kayes-Tambacounda, accompagné d'un article sous le format d'un « succès story ». Voir le lien à la fin de ce billet.

Le Projet régional d'extension du système de transport électrique de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS) –qui regroupe la Guinée, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal-, a été financé à hauteur de 91,5 millions de dollars par la Banque mondiale à travers l'Association internationale de développement (IDA). Le projet a consisté en la réalisation d'un réseau de transport de l'électricité de 225 kV, reliant le Poste HT OMVS de Kayes au Mali au Poste HT OMVG de Tambacounda au Sénégal, avec pour but de renforcer l'échange d'électricité entre le Sénégal, le Mali et la Mauritanie. L'opérationnalisation de ce réseau de 285,3 kilomètres (2/3 au Sénégal et 1/3 au Mali) a déclenché la transformation dans la région.

Pour preuves, en voici quelques témoignages :

« C'est toute la région qui se transforme ! », estime **Oumar Mamadou Baldé, gouverneur de la région de Tambacounda**. « La stabilisation de l'approvisionnement en électricité a permis à notre économie locale de se développer correctement au cours des quatre dernières années, faisant de Tambacounda un hub énergétique de la sous-région. Cela nous donne aujourd'hui une position très enviée à cet égard ».

« Nous sommes heureux de l'arrivée de ce projet déclare Monsieur **Thiédel Diallo, maire de Goudiry (Sénégal)**. Nous salvons la clarté et la transparence de la démarche ainsi que le professionnalisme des responsables du Projet. Avec un investissement de près de 500 millions dans le

développement local, nous ne pouvons que nous réjouir et souhaiter mener à bien les différents sous projets financés dans le cadre du développement local. Désormais satisfait, il mentionne que la mise en service des nouvelles infrastructures a fait passer le nombre d'abonnés à la Société nationale d'électricité du Sénégal (Senelec) dans sa commune de plus de 10 mille habitants « du simple au triple ». Il en va de même pour les recettes de la mairie, qui perçoit une taxe de 2,5% sur le montant de chaque facture d'électricité ».

Maimouna DIAKITE (Représentante des Femmes de Diyala et Bonkourou à Kayes au Mali) : C'est avec une grande joie que nous avons accueilli l'avènement du Projet Manantali 2 de la SOGEM. Nous sommes bénéficiaires de 10 ha reboisés en essences locales (Gommier et Baobab) partagés entre nos deux villages. Chaque dimanche, les femmes se mobilisent pour l'arrosage pendant que les hommes s'occupent du désherbage. Ce projet est un moyen efficace, à moyen et long terme, pour lutter contre la pauvreté et l'exode rural de nos enfants. Il contribuera fortement à asseoir le développement local. Grand merci à la SOGEM et à la Banque mondiale.

Lamine DIORA (Représentant de la jeunesse de Diyala et Bonkourou à Kayes) : Nous avons reçu l'appui de la SOGEM suite au passage de la Ligne Haute Tension. C'est un projet de haute portée pour la jeunesse locale en termes de création d'emplois, d'Activités Génératrices de Revenus et de stabilisation, voire de frein à l'exode rural. C'est pourquoi, nous en prenons soin pour assurer sa pérennité dans l'intérêt de nos 2 villages.

<https://www.banquemoniale.org/fr/news/feature/2023/11/22/tambacounda-the-power-interconnection-project-that-is-transforming-an-entire-region>

LE BARRAGE DE MANANTALI, UN OUTIL ESSENTIEL POUR LA GESTION DES CRUES



■ Lâcher d'eau au Barrage de Manantali

Dans beaucoup de communications au sujet des crues actuelles du fleuve Sénégal, il est dit que ce sont les lâchers du barrage de Manantali de l'OMVS qui sont à l'origine de la montée des eaux dans le bassin de ce fleuve.

Il faudrait rappeler que le barrage de Manantali est installé sur le fleuve Bafing. Il a un réservoir de 11 milliards de mètres cubes. L'eau qui arrive est ainsi stockée sur plusieurs années parce que c'est un barrage pluriannuel. Ce stockage a évité depuis 1986 d'avoir les crues récurrentes qui étaient observées auparavant. Cette eau est turbinée pour faire de l'électricité qui est livrée aux trois pays. En cas de crues exceptionnelles comme cette année, nous sommes obligés pour des raisons de sécurité, aussi bien pour les ouvrages, notamment le barrage, que pour les populations de faire des lâchers qui se font à travers des vannes disposées sur l'ouvrage.

Ce fleuve sur lequel agit Manantali va rencontrer un autre fleuve, le Bakoye, dans la ville de Bafoulabe au Mali. C'est à cet endroit que naît le fleuve Sénégal qui continue son chemin et sera rejoint par un autre affluent, la Falémé et même par d'autres petits cours d'eau. Donc le débit total observé dans le bassin du fleuve Sénégal sera la somme des débits des fleuves Bafing, Bakoye, Falémé et autres eaux de ruissellement issues des pluies observées en territoire mauritanien, malien ou sénégalais (bassin versant) pour arriver dans le fleuve Sénégal. L'action du barrage de ce fleuve Bafing ne permet de contrôler que près de 40% de l'ensemble des eaux qui convergent vers le lit du fleuve

Années de crue	Nombre de jours de déversement	Cote maximale atteinte en m IGN	Volume total déversé en milliards de m ³	Volume total turbinés en milliards de m ³	Volume total lâchés en milliards de m ³
2003	29	208,52	1,083	2,085	3,168
2015	25	208,19	0,155	0,542	0,697
2016	40	208,23	1,159	1,137	2,296
2018	8	208,08	0,032	0,207	0,239
2020	33	208,24	0,926	1,16	2,086
2022	12	208,1	0,067	0,358	0,425

Sénégal. L'OVMS est en train de mettre en œuvre d'autres projets de barrages comme Gourbassy et autres qui permettront de réguler le fleuve, en plus du barrage de Diama qui se trouve, lui, non loin de St Louis.

D'après nos renseignements, ce genre de crue exceptionnelle n'a pas été observé depuis 1961. Nous faisons tout pour assurer la sécurité des populations, mais aussi de l'ouvrage lui-même. Si jamais les lâchers ne sont pas faits lorsque la cote d'alerte est atteinte, cet ouvrage qui a coûté très cher pourrait même céder (on ne le souhaite pas) et provoquerait une onde de crue qui pourrait arriver très loin dans les terres.

Heureusement, nous avons vérifié que tous les organes de sécurité du barrage comme les vannes sont fonctionnels, qu'ils jouent pleinement leurs rôles et nous surveillons cela de très près. L'OMVS de même que les ministères en charge de l'Hydraulique des quatre pays de l'OMVS sont à pied d'œuvre avec des cellules de crise en rapport avec nos États et suivent la situation avec attention.

Il faut rappeler que c'est aussi la même chose qui est observée en Guinée, au Mali, en Côte d'Ivoire, sur d'autres fleuves où tous les barrages ont ouvert les vannes.

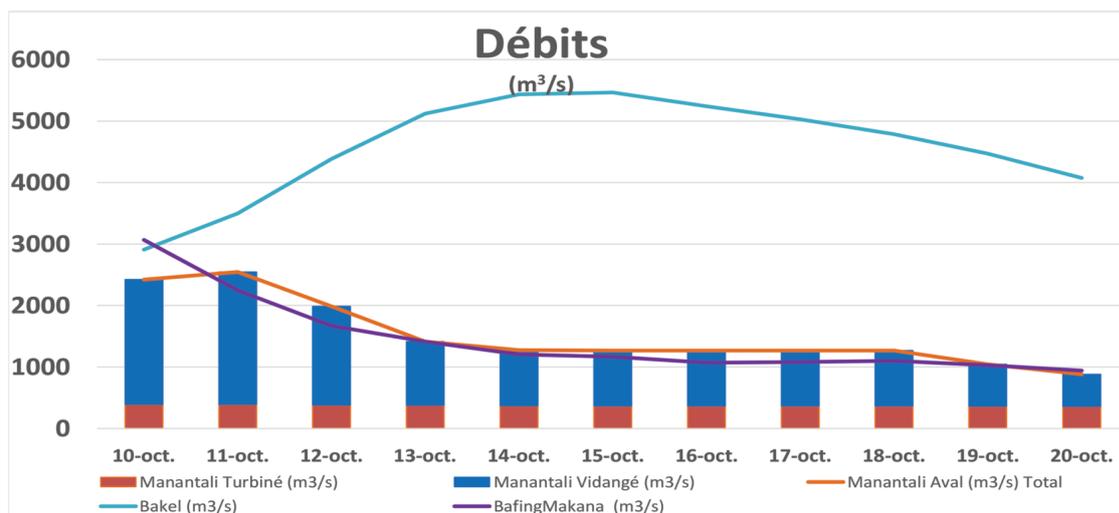
Ci joint un relevé des données hydrologiques au 20 octobre 2024, au plus fort des inondations :

GESTION DE LA CRUE 2024

RELEVÉ DES DONNÉES HYDROLOGIQUES AU 20 OCTOBRE 2024

Date	BafingMakana (m)	BafingMakana (m3/s)	Bakel (m)	Bakel (m3/s)	Manantali Amont (m)	Manantali Turbiné (m3/s)	Manantali Vidangé (m3/s)	Manantali Aval (m3/s) Total	Matam (m)	Rosso (m)
01/10/2024	7,95	1440,00	9,44	3067,00	207,63	338,01	0,00	338,24	8,68	2,90
02/10/2024	7,78	1285,00	9,21	2919,00	207,83	328,49	0,00	328,85	8,63	2,90
03/10/2024	7,60	1141,00	9,04	2809,00	208,00	334,64	39,60	374,60	8,58	2,91
04/10/2024	7,40	997,60	8,82	2660,00	208,12	333,46	315,33	649,25	8,51	2,93
05/10/2024	7,37	978,10	8,55	2507,00	208,18	353,15	578,53	932,11	8,43	2,94
06/10/2024	7,47	1047,00	8,29	2389,00	208,21	360,66	803,59	1164,62	8,32	2,94
07/10/2024	7,61	1148,00	8,18	2344,00	208,23	368,31	929,40	1298,16	8,21	2,96
08/10/2024	7,85	1352,00	8,24	2419,00	208,23	371,03	958,36	1329,85	8,10	2,96
09/10/2024	8,79	2366,00	8,56	2630,00	208,29	350,13	1560,11	1910,53	8,04	2,97
10/10/2024	9,39	3067,00	8,97	2910,00	208,39	393,54	2027,68	2421,67	8,03	2,97
11/10/2024	8,69	2247,00	9,71	3498,00	208,43	392,89	2153,10	2546,24	8,07	2,97
12/10/2024	8,17	1669,00	10,65	4386,00	208,35	382,50	1604,62	1987,44	8,17	2,98
13/10/2024	7,91	1412,00	11,28	5121,00	208,28	379,88	1032,30	1412,64	8,33	2,99
14/10/2024	7,69	1204,00	11,57	5436,00	208,29	371,60	901,90	1273,93	8,53	2,99
15/10/2024	7,64	1169,00	11,65	5465,00	208,29	366,46	901,90	1268,76	8,65	2,97
16/10/2024	7,50	1070,00	11,54	5241,00	208,28	367,12	901,90	1269,43	8,74	2,96
17/10/2024	7,52	1081,00	11,40	5027,00	208,26	367,18	901,90	1269,23	8,81	2,96
18/10/2024	7,55	1102,00	11,23	4788,00	208,24	365,35	901,90	1267,59	8,85	2,96
19/10/2024	7,44	1028,00	11,02	4471,00	208,22	364,89	681,05	1046,41	8,83	2,96
20/10/2024	7,30	942,50	10,70	4074,00	208,20	358,69	523,30	882,47	8,90	2,96

Vannes de surface ouverture à 17% pour les 8 Vannes avec un débit déversé de 523,3 m³ /s actuellement



■ Lâcher d'eau au Barrage de Manantali

Abdoulaye DIA
 Directeur Général SEMAF/OMVS - Manantali (Mali)

●●●●●●●● CÉRÉMONIES DE REMISE DE DONNS PAR LA SOGEM

LA SOGEM RENFORCE LES CAPACITES DES SERVICES DE SANTE ET DES EAUX ET FORETS DE KAYES

La ville de Kayes a abrité le 16 mai 2023, la cérémonie officielle de remise d'une ambulance médicalisée à l'Hôpital Fousseyni DAOU de Kayes ; d'une unité légère de lutte contre les feux de brousse, de 3 drones, des motos et de divers autres équipements. La cérémonie était présidée par le Gouverneur de la Région de Kayes, le Colonel Moussa SOUMARE en présence des représentants de la Société de Gestion de l'Energie de Manantali (SOGEM), des responsables des services techniques de la région, des Maires des communes impactées par le Projet, de la Société civile et de la presse.

Ainsi, les Programmes de reboisement compensatoire, d'appui au développement local (PADL) et à l'autonomisation des femmes (P2AF) et de restauration des moyens d'existence (PRME) ont permis de réaliser, entre autres, des bassins piscicoles, des périmètres maraichers, des poulaillers, des forages, des hangars pour l'embouche bovine et ovine, des parcs à vaccination, la nouvelle boucherie moderne de Kayes, l'équipement de l'unité de transformation des produits locaux de Kayes et l'acquisition d'une ambulance médicalisée moderne.

En somme, le coût des interventions du projet à Kayes est estimé à **plus d'un milliard de FCFA !**



■ Remise d'ambulance à l'Hôpital Fousseyni DAOU de Kayes par le Gouverneur, Colonel Moussa Soumaré en présence du Coordonnateur du Projet, Monsieur Serigne Sambou NIANG

DES AMBULANCES MEDICALISEES ET DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT POUR TAMBACOUNDA

La Société de Gestion de l'Energie de Manantali (SOGEM) a organisé, le 12 juillet 2023 à Tambacounda et à Darou Ndiouffene deux importantes cérémonies : La première a consisté en la remise d'ambulances médicalisées et des équipements de protection de l'environnement et la deuxième à l'inauguration de l'Ecole reconstruite de Darou Ndiouffène.

Ces deux cérémonies étaient placées sous la présidence du Gouverneur de la région de Tambacounda. On notait également la présence des Responsables de la SOGEM à travers le Coordonnateur du Projet Régional Manantali 2, Monsieur Serigne Sambou NIANG, accompagnés de différents Experts du Projet, du Coordonnateur de la Cellule OMVS/OMVG du Sénégal, Monsieur Lahat DIOP, des Maires et Autorités administratives, des responsables des différents services techniques de Tambacounda.

- Les Programmes de reboisement compensatoire d'un montant global cumulé de 800 000 000 FCFA, qui a permis non seulement de reboiser plus de 1 000 ha mais surtout de renforcer les Services des Eaux et Forêts en matériels et équipements ;
- Les Programmes d'appui au développement local (PADL)

et à l'autonomisation des femmes (P2AF) et de restauration des moyens d'existence (PRME) d'un montant global cumulé de près de 1 300 000 000 FCFA. Ce montant a permis de réaliser, entre autres, des salles de classes, des foyers de jeunes, des périmètres maraichers, des poulaillers, des forages à pompage solaire, des étables pour l'embouche bovine et ovine, des parcs à vaccination, des unités de transformation des produits locaux, l'extension des réseaux d'eau de certaines localités et l'acquisition de quatre (04) ambulances médicalisées modernes.

La première donation était destinée aux services de santé de la région de Tambacounda matérialisée par la remise de quatre (4) ambulances médicalisées destinées aux Hôpitaux de Tambacounda et Ourosogui et aux Centres de Santé de Goudiri et Bakel.

La deuxième donation était destinée au service des Eaux et Forêts de Tambacounda matérialisée par la remise de Sept (7) unités légères de lutte contre les feux de brousse et de cinq (5) drones de surveillance forestière et divers autres matériels informatiques, de communication et de géolocalisation.

Toutes ces acquisitions et réalisations ont été financées dans le cadre du Projet Régional Manantali 2 à hauteur de **deux (2) milliards de F CFA.**

LES ASSISES DU WAPP À NOUAKCHOTT (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE)



■ Vue du Présidium des Assises du WAPP à Nouakchott

Nouakchott, la capitale de la République Islamique de Mauritanie, a abrité, du 06 au 10 novembre 2023, la 18ème session de l'Assemblée Générale du WAPP (Système d'échanges d'énergie électrique ouest africain). Il a été créé par décision A/Dec.5/12/99 du 22ème sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO ayant statut d'Institution spécialisée basée à Cotonou au Bénin.

Le thème de cette session est : Façonner l'avenir du Marché Régional de l'électricité.

Cette session a été coorganisée par la Société de Gestion de l'Energie de Manantali (SOGEM), société dédiée de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS). On y note plusieurs panels thématiques. Entre autres, on peut noter :

- Politique et cadres réglementaires pour la pérennité de l'intégration énergétique ;
- Système unifié stable : un catalyseur pour améliorer les échanges ;
- Les marchés d'électricité de gros ;
- Engagement du Public et collaboration avec les parties prenantes ;
- Intégration des énergies renouvelables ;
- L'équilibre financier du secteur de l'électricité de la CEDEAO ;
- Bâtir des partenariats pour l'intégration et les échanges d'énergie ;

MONSIEUR ABDOULAYE DIA, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SEMAF SA DEVIENT LE NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU WAPP !



A la suite d'un appel à candidature, Monsieur Abdoulaye DIA, actuel Directeur Général de la Société d'Exploitation de Manantali et Félou (SEMAF SA) a été retenu comme nouveau Secrétaire Général du WAPP. Il prendra fonction à la fin de l'année 2024.

Pour rappel, le Secrétariat Général est l'organe administratif et technique qui est chargé de la gestion quotidienne des activités du WAPP. Le West African Power Pool (WAPP) basé à Cotonou est une institution spécialisée de la CEDEAO pour l'énergie créée en 1999. Il regroupe les 14 pays de la CEDEAO et 43 membres dont les sociétés d'électricité. Il œuvre pour l'interconnexion des réseaux électriques de ces pays et la création d'un marché de l'énergie.

Cette consécration honore le parcours exceptionnel d'un grand homme et aussi tout le système OMVS. En effet, après plusieurs années de dignes et loyaux services au compte d'une part de Senelec et de l'Etat du Sénégal et d'autre part de l'OMVS à travers la SEMAF SA qu'il dirige depuis le 21 octobre 2021, Monsieur DIA s'engage vers de nouveaux défis à l'échelle de la région ouest africaine voire du continent en entier.

Le Projet Manantali 2 de la SOGEM saisit cette belle occasion pour lui exprimer toute sa gratitude et lui souhaiter bon vent et également pleins de succès dans cette nouvelle et exaltante mission au bénéfice des nombreuses communautés locales désireuses d'accéder durablement à une énergie sûre et de qualité.

Projet Régional Manantali 2

Faire de la **SOGEM**,
un **acteur clé** du système
d'échanges d'**énergie électrique**
ouest africain.



BANQUE MONDIALE



AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT



BOAD